

BibliothèqueS de droit

SUSPICION ET PROCÉDURE PÉNALE ÉQUITABLE

Gildas ROUSSEL

Gildas ROUSSEL

La suspicion se fonde sur un raisonnement qui permet d'inférer la commission probable d'une infraction par une personne à partir de la constatation de faits. La procédure pénale va donc organiser sa mise en œuvre pour permettre l'accomplissement de la répression. Mais cette procédure doit rester équitable, c'est-à-dire équilibrée. Or, la suspicion déséquilibre l'équité procédurale car elle permet de présumer la culpabilité de la personne soupçonnée au détriment de sa présomption d'innocence. De plus, elle s'intègre dans une logique d'efficacité qui renforce les pouvoirs du ministère public pour permettre la preuve de la culpabilité du suspect dès la phase d'enquête. Dans le même temps, le rôle du juge du siège est amoindri.

C'est pourquoi, cet ouvrage fait sienne la suppression du juge d'instruction et propose un modèle plus équilibré de la procédure pénale. Cet équilibre émerge d'une autre répartition des pouvoirs de mise en œuvre et de mise en état de la suspicion entre parquet et siège. Entre procureur qui instruit et juge qui contrôle l'enquête. Cet équilibre se révélera aussi avec la reconnaissance pour le suspect d'un véritable statut de défendeur.

Justice pénale – Enquête – Instruction préparatoire – Suspicion – Suspect – Procureur – Présomption d'innocence – Procès équitable – Contradiction – Droits de la défense – Égalité des armes.

Gildas ROUSSEL est Maître de Conférences à l'Université de Bretagne Occidentale, CRDP (EA 3881).

SUSPICION ET PROCÉDURE
PÉNALE ÉQUITABLE

SUSPICION ET PROCÉDURE PÉNALE ÉQUITABLE

BibliothèqueS de droit



9 782296 114586

ISBN : 978-2-296-11458-6

32 €



L'Harmattan